

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL **DU 21 MARS 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le VINGT ET UN MARS à 20H15 à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beauregard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 18 mars 2024, sous la présidence de Madame Nadia GUYON, Maire.

Étaient présents : N. Guyon, M. Bouchard, X. Bouchet, P. Lecomte, G. Haller, A. Petit, Z. Aït Hellal, N. Macorano, J.F Blanchard, E. Ferey

Absents excusés : F. Pichon, M. Desigaud

Absents : S. Mousli, A. Tardy, J. Guyot

Secrétaire de séance : X. Bouchet

Ouverture de la séance à 20h15

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 22/02/2024 A L'UNANIMITE**

- **LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR**

- **DESIGNATION D'UN SUPPLEANT POUR LE SYNDICAT DES EAUX :**

Il est nécessaire d'intégrer un suppléant pour la commission du syndicat des Eaux.
Anita PETIT est élue à l'unanimité.

La composition de la Commission est la suivante : - F. Pichon et N. Guyon élus titulaires
- S. Mousli et A. Petit élues suppléantes

- **DESIGNATION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LA COMMISSION APPELS D'OFFRES :**

La Commission Appels d'Offres a besoin de 3 titulaires ainsi que 3 suppléants :

- Présidente : N. Guyon
- Titulaires : X. Bouchet, J. Guyot et M. Bouchard élus à l'unanimité
- Suppléants : E. Ferey, G. Haller et A. Petit élus à l'unanimité

- **CODE DEONTOLOGIE :**

Mme la Maire explique que la mairie la proposition d'adhésion au code déontologie du Centre Gestion de l'Ain représenté par Mr Jean-Pierre Suity.

L'adhésion coûte 80€ TTC / an à la commune renouvelable chaque année.

LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE A L'UNANIMITE L'ADHESION AU CODE DE DEONTOLOGIE DU CGD.

• **ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE :**

Une proposition de reconduction des horaires scolaires (semaine de 4 jours) pour la période 2024-2027 a été envoyé par l'académie de Lyon.

PROPOSITION ACCEPTE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

• **MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL POUR L'AGENT D'ANIMATION :**

Madame le maire explique la demande l'agent d'animation pour une augmentation de son contrat de travail. Augmentation de 40 minutes par jour pour une surveillance à la garderie jusqu'à 18h en complément de l'autre agent d'animation ou d'assurer diverses taches s'il n'y a pas de besoin à la garderie. Ajout d'une matinée par petites vacances scolaires pour ménage et rangement des classes. Ajout de deux journées aux grandes vacances pour ménage et rangement des classes. Ajout de deux heures par semaine pour assurer le ménage à la Mairie.

PRPOSITION DE MODIFICATION DE CONTRAT ACCEPTE A L'UNANIMITE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

• **QUESTIONS/INFORMATIONS DIVERSES :**

- Réunion de budget prévu le 09/04 à 20h.
- Repas des ainés prévu le 06/10/2024 à la salle polyvalente.
- Organisation pour proposition de réunion de quartier aux habitants

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30.

OBSERVATIONS :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Secrétaire de séance
Xavier BOUCHET



Maire
Nadia GUYON

